LA LOTERIE NATIONALE

LE GAGNANT DES 5 MILLIONS EST UN PARISIEN

On croit qu'il s'agit d'un marchand de charbon mais son nom reste inconnu

On ne connaît pas encore le nom du gagnant des cinq millions de la loterie nationale. Cependant à ce sujet une première dépêche reçue hier a annoncé que le billet gagnant de ce gros lot avait été vendu par le tenancier d'un bureau de tabac parisien situé 18, rue des Archives.

On publiait ensuite les lignes que voici : « A 9 h. 45, un grand mouvement se produit dans la foule qui attend devant le Pavillon de Flore : le gagnant des cinq millions vient d'arriver. A peine a-t-il montré son billet que les services de la loterie, véritables disciples de Robert Houdin, font disparaître l'homme et le billet. Entré aussitôt dans le bureau de M. Congnet, l'heureux gagnant qui semble appartenir à l'intéressante corporation des marchands de charbon, c'est du moins l'opinion du sergent de ville préposé au service d'ordre, ne reparaîtra plus à nos yeux. En compagnie de deux amis qui lui faisaient une prudente garde du corps, il repartira par une des sorties secrètes qu'on n'ouvre que pour ceux qui craignent l'indiscrétion des journalistes et des photographes. Tout ce que nous pouvons dire, nous assure-t-on à la Direction, c'est que le gagnant des cinq millions est un Parisien ».

Un lot de 100.000 francs deux lots de 50.000 francs et un lot de 10.000 francs à Lille

M. Beau, président des Halles Sportives Lilloises, en participation avec sa fille et sa belle-fille, a gagné 100.000 fr.

M. Pouille, débitant de tabac, 249, rue Léon-Gambetta, à Lille, a vendu le billet 85.863 de la série S, qui gagne 50.000 francs et le billet 85.819 qui gagne 10.000 francs.

D'autre part, M. Lemay, cafetier à Lille, rue du Marché, a gagné un lot de 50.000 fr avec neuf de ses clients, parmi lesquels figurent plusieurs chômeurs partiels.

Un lot de 100.000 francs, un de 50.000 et plusieurs de 10.000, à Roubaix

Le billet portant le numéro 96.800 qui est sorti à 100.000 fr., a été vendu par la Banque Leclercq, 46, rue de la Gare, à Roubaix. L'heureux détenteur tient à garder l'anonymat.

L'heureux gagnant d'une somme de 50.000 fr, avec le numéro 5.863 de la serie G, a acheté son billet chez M. Théo Tillie, débitant de tabac, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix celui qui délivra le billet qui rapporta les cinq millions à M. **Fremaux, de Ronchin.** Il faut reconnaître, qu'après le tirage de la sixième tranche, M. Thillie vendit pour 85.000 francs de billets de la loterie nationale, dont l'un est remboursable à 10.000 fr. et, bien entendu 85 autres à 200 francs.

On sait en outre qu'un groupe de dix personnes habitant la rue Delzenne touchera la somme de 10.000 fr., ainsi que d'autres détenteurs de billets achetés dans une banque de la rue de la Gare.

Un lot de 50.000 à Tourcoing

Un lot de 50.000 francs a été gagné à la loterie nationale, par le numéro 85.863, qui fut vendu au bureau de tabac situé à l'angle des rues de la Fonderie et de Roubaix. Ce billet appartient à un mécanicien de transports qui désire garder l'anonymat.

Disons seulement que le lot ne pouvait mieux tomber que chez ce brave ouvrier, qui a perdu sa femme l'année dernière après une longue et pénible maladie

Un lot de 100.000 francs à Croix

Un billet qui rapportera la coquette somme de 100.000 francs à son heureux propriétaire ne désirant pas se faire connaître, a été vendu par M. Derosiaux débitant de tabacs, 230, rue Jean-Jaurès (Croix-Blanche), à Croix-Lille.

Un lot de 10.000 francs à Genech

Un lot de 10.000 francs de la loterie nationale a été gagné par dix familles d'ouvriers de la commune de Genech, qui s'étaient cotisées pour l'achat d'un billet.

Deux lots de 10.000 fr. à Hellemmes

Le billet 84.819 série E de la 8e tranche, vendu à Hellemmes, dans une maison de commerce, gagnant 10.000 fr., a été acheté par M. Labbe, employé au magasin général d'Hellemmes avec quatre autres employés.

D'autre part, un lot de 10.000 fr. vient d'échoir à l'ouvrier Fremaux Georges, ajusteur aux ateliers d'Hellemmes, fils de l'heureux gagnant des cinq millions.

Ajoutons qu'à Hellemmes, un lot de 100.000 francs avait été signalé comme ayant échu à M. Gustave Hayaert, cheminot, qui aurait pris un billet avec quatre de ses collègues. Un de nos collaborateurs est allé s'enquérir auprès de lui de l'exactitude de cette nouvelle, mais M. Hayert a nié être parmi les heureux gagnants de la 8e tranche de la loterie nationale.

Un lot de 10.000 fr. à Armentières

Un lot de 10.000 francs a été gagné par un groupe d'ouvriers de la Brasserie Motte-Cordonnier, au Bas Ducrocq.

Un billet gagnant un million revient à des Dunkerquois et à des Boulonnais

Un lot d'un million échoit à des Dunkerquois et Boulonnais qui ont pris le billet à dix parts. Il y en a cinq de 100.000 francs pour les Dunkerquois et cinq autres pour des Boulonnais.

Le billet a été pris à la Banque du Nord Privée établie, 23, rue de l'Amiral-Ronarch

M. Lesieux, sous-directeur n'a pu relever les noms des gagnants dunkerquois qui ne lui ont point donné cette autorisation d'ailleurs.

On signale également des lots de 10.000 francs aux Banques Radas et de Lesdain à Dunkerque.

Un lot de 100.000 fr. à Hazebrouck

On se souvient qu'au cours du tirage de la 6e tranche, deux jeunes filles d'Arnèke avaient gagné le lot d'un million avec un billet qu'elles avaient acheté au Crédit du Nord.

Pour manifester leur satisfaction les heureuses gagnantes avaient fait don d'une somme de 10.000 fr. à répartir entre tout le personnel de la succursale d'**Hazebrouck** du Crédit du Nord.

Après avoir envisagé la destination de cette somme, le dit personnel décida d'acheter dix billets de la loterie nationale (8e tranche) dans des carnets différents avec un numéro d'unité de 1 à 0 et de répartir entre eux les 9.000 fr. restants. C'est à la faveur de cette décision qu'ils doivent d'être les gagnants d'un lot de 100.000 fr. En effet, parmi les dix billets achetés se trouvait le numéro 96.800 de la série V, dont les quatre derniers chiffres sont ceux des billets gagnant 100.000 fr.

Les gagnants au nombre de 29 sont : MM. Grimonpont, directeur ; Ranson, sous-directeur, Duhamel Bernard, Raymond Verhaeghe, Paul Debeer, Pierre Lemahieu, Alfred Wyon, Jules Rosaels, Robert Lesaffre, Jérôme Demassu, Etienne Dupuis, Robert Vandenbunder, André Cokelaere, Marius Bogaert, Adrien Bogaert, Gabriel Bogaert, Gaston Armand, Gaston Huyghe, Jean De Swarte, Maurice Schoonheeere, Salomé Louis, André Delmarre ; Mlles Germaine Deroo, Marguerite Banckaert, Madeleine Notre-Dame, Madeleine Cappelle, Cornélie Hasenberghe, Spillemacker Léonie et Mme Mackerel.

Ils auront chacun plus de 3.400 francs et les modestes projets qu'ils ont formés pourront se réaliser. Au service de la comptabilité, notamment, quatre co-participants se proposaient, en cas de gain d'un lot de 100.000 fr., de se rendre à Paris pour voir l'O. L. dans le match final de la Coupe de France. Tiendront-ils leur promesse ? Quant aux autres, ils ne confient pas leurs impressions, mais ce qui est évident, c'est que la joie est unanime parmi eux.

Des lots de 100.000, 50.000 et 10.000 francs dans le Douaisis

La loterie nationale n'a pas été, cette fois encore, d'une prodigalité excessive vis-à-vis de nos compatriotes du Douaisis. Point de gros lots.

Ainsi que nous l'avons signalé hier, la Banque Roy, spécialiste de la vente des billets par dixièmes, a enregistré sept billets sortis, l'un à 100.000, le second à 50.000 et les autres à 10.000 fr., ce qui fait en somme 70 heureux ainsi répartis: dix gagnant 10.000 fr., à Valenciennes, Orchies, Lens, Lille et environs ; dix, 5.000 fr., à Douai, Auby, Beuvry Hénin-Liétard, Carvin, Bully-les-Mines ; un, 10.000 fr. (billet entier) à Douai ; 40, à 1.000 fr., à Douai, Waziers, Faumont, Aniche, Wallers, Pont-à-Marcq. D'autre part la succursale douaisienne du Crédit Lyonnais a délivré un billet gagnant 100.000 fr. et deux autres 10.000 fr. La succursale de la Banque Mairesse voit un de ses clients gagner 10.000 fr.

Ajoutons qu'un souscripteur qui a pris son billet à la bibliothèque de la gare de Douai gagne un lot de même valeur. Enfin signalons que M. Mayor, demeurant rue Constant-Bertiaux, à Sin-le-Noble, qui avait acheté en participation avec un de ses amis un billet de cette 8e tranche se réjouit du lot de 50.000 fr. qui lui échoit.

Un lot de 100.000 fr. à Denain

Le numéro 96.800 de la loterie nationale qui gagne 100.000 fr. a été vendu par l'agence de Denain du Crédit du Nord à un métallurgiste polonais, Kerzel Wladyslaw, demeurant à Denain, rue de Douai. Le billet est la propriété de dix ouvriers dont huit français, un polonais et un algérien travaillant tous au train reversible des hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et Anzin à Denain. On devine avec quelle satisfaction ils ont appris l'heureuse nouvelle.

Un lot de 10.000 fr. à Cambrai

D'honnêtes gaillards qui ont de la chance, ce sont sûrement les dix détenteurs d'un billet à participation, qui appartiennent à l'entreprise Normand et Crinon, boulevard Faidherbe à **Cambrai.**

A la dernière tranche, un lot de 10.000 francs leur était attribué. Cette fois, la fortune leur sourit encore, avec 10.000 francs, gagné par le numéro 91.819, série A. Les heureux gagnants sont encore cette fois MM. Deleau, Godon, Béthune, Crinon fils, Marshall, Laude, Crinon père, Deloffre, Wanin et Buisson.

Un lot de 10.000 francs au Cateau

Au Cateau, un lot de 10.000 francs a été gagné par une jeune orpheline, Mlle Marcelle Malherbe, qui demeure chez son oncle et sa tante, M. et Mme Buchart, 18, rue Jean-Jaurès, où ils tiennent un magasin de bicyclettes et M. Buchart exerce la profession de loueur de taxi.

Le billet qui est sorti à 10.000 francs est un cadeau des parents adoptifs de Mlle Marcelle Malherbe, à leur nièce.

Un lot de 50.000 fr. à Cattenières

La succursale du Comptoir National d'Escompte a délivré un billet à une demoiselle de **Cattenières,** au service de Mme Vve Dumont-Doyen, négociante en vins. Ce numéro est sorti gagnant rapportant 50.000 fr. à sa propriétaire.

Un lot de 10.000 francs à Trélon

La région d'Avesnes n'a guère été favorisée au tirage de la 8e tranche de la Loterie Nationale. Bien que le nombre des billets placés ait été supérieur à celui des précédents tirages, un seul lot de dix mille francs a été gagné par une personne de **Trélon,** dont le billet provenait de la Recette des Finances d'Avesnes. Dans les autres établissements bancaires on n'a signalé aucun heureux gagnant.

Des lots de 50.000 et de 10.000 fr. à Calais

La chance décidément, pas plus en cela qu'en autre chose, ne favorise actuellement les Calaisiens.

Daprèa les banques, on ne compte comme gagnant, à **Calais,** qu'un lot de 50.000 francs et deux lots de 10,000 fr., placés, le premier par la Banque Générale du Nord, et l'un des deux autres par le Crédit du Nord.

Un habitant de **Peuplingues** a gagné 10.000 francs avec un billet pris à la Perception de Calais.

DANS LE RESTE DE LA FRANCE

Un lot d'un million de francs, échu au numero 5.330 de la série L de la huitième tranche de la loterie nationale, a été gagné par M. Agnan, instituteur à **Cabestany,** qui avait acquis le billet à un débitant de tabac de Perpignan avec trois de ses collègues.

Le billet 44.244 série M, gagnant à la loterie nationale un lot d'un million, a été acheté dans une banque de la place de la Bourse de **Marseille.**

Une autre banque de la rue de la République a vendu un billet sorti à cent mille francs.

D'autre part, le bureau de postes d'Allauch, près de Marseille, a placé un billet gagnant 500.000 fr. et un billet gagnant 50.000 francs.

A **Perpignan,** M. Jean Casse, débitant de tabac, a cédé à un client, peu d'heures avant le tirage de la 8e tranche un billet qu'il gardait pour lui et qui est sorti gagnant un million. M. Casse avait fait ce geste par amitié, son client ayant insisté parce que sa femme, très malade voulait un billet à n'importe quel prix. Le client n'a pas donné son adresse et ne s'est pas encore fait connaître.

Une Anglaise résidant à Cannes, Mme Geuffroy, a téléphoné hier matin sa joie d'avoir gagné un million avec le billet 053.778 de la série M. Comme on lui demandait ses projets, elle a répondu simplement : « Faire le bien ».

Une habitante de Reims broyée par un train près de Laon

Mardi soir, à 19 h. 39 exactement, à la halte de Laneuville, une femme, en voulant prendre son train, a roulé sous la locomotive du train 1306 de Chauny à Laon et a été broyée. Voici les faits :

Mardi matin, Mme Yvonne-Georgette Biscaud, 29 ans, sans profession, épouse divorcée Couteau, demeurant à Reims, 29, boulevard Robespierre, descendait à la gare de Laon.

Elle prit un billet pour Laneuville et se rendit chez Mme Haraut, une amie à qui elle avait rendu plusieurs fois visite depuis la guerre. Après avoir déjeuné, Mme Biscaut se rendit à Pargny-Filain (Aisne), chez la mère de Mme Harault. Au retour, elle s'arrêta à nouveau chez Mme Harault, y passa le reste de l'après-midi et, le soir, à 19 h. 30, Mlle Suzanne Harault, dactylographe, partit accompagner Mme Biscaut, qui devait descendre à Laon pour prendre le train de Reims, c'est-à-dire le « Dijonnais » qui part de Laon à 20 h. 15.

Toutes deux ouvrirent le portillon de la barrière ; Mme Biscaut s'engagea sur la voie elle s'aperçut qu'elle était sur le quai opposé. « Ne traversez pas ! », lui cria Mlle Haraut, mais il était trop tard, la voyageuse avait fait demi-tour, elle trébucha et roula sous la machine du train, malgré les efforts du mécanicien, qui bloqua ses freins aussitôt.

M. Palette, commissaire de police, son secrétaire, M. Charbonneau, se sont aussitôt rendus sur les lieux et ont procédé aux premières constatations ; puis, par les soins de l'ambulance municipale, ils ont fait transporter le cadavre à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Dans le sac à main de la victime, on a trouve un livret de famille qui ne portait aucunc date ni lieu de naissance, quelque argent, un billet aller et retour Laon-Laneuville et un billet de retour pour Reims.

Mme Haraut, que nous avons interrogée, ne connaissait la victime que comme amie ; elle lui avait rendu quelques visites. Avant-hier, en arrivant, elle lui dit qu'elle sortait de l'hôpital.

Les causes de la mort de Mme Biscaut, dont aucun parent n'a pu être découvert à Reims, sont purement accidentelles.

L'assemblée mensuelle du Comice Agricole de l'arrondissement de Lille

Les membres du Comice agricole de l'arrondissement de Lille ont tenu séance hier matin à Lille, salle de la Justice de Paix, rue de la Clef. **M. Guilbant** présidait, entouré au bureau de MM. Henri Ghestem et Théo Varlet, vice-présidents ; Charles Vezin, directeur des services agricoles du Nord ; Masurel, trésorier ; Collette, secrétaire. Dans la salle, nous avons noté la présence de MM. Alix Ghestem, président d'honneur du Herd-Book de la race flamande ; Erffelynck, de la Basse-Cour Familiale de Lille ; Désiré Lefebvre, Anatole Morelle, etc.

Le contrôle laitier

M. Henri Demesmay, membre du comice, fait une très intéressante causerie sur les avantages que peut retirer l'éleveur du contrôle laitier. Lors de la réunion de février dernier, M. Henri Ghestem avait fait un excellent exposé de l'alimentation rationnelle du bétail. C'est un très intéressant complément qu'apporte ainsi M. H. Demesmay, qui y ajoute des précisions sur le fonctionnement du contrôle dans l'arrondissement de Lille. Sous l'impulsion de M. Vezin, M. Halbronn, attaché à la direction des services agricoles, a mis sur pied en juillet dernier un syndicat de contrôle laitier qui a eu un départ modeste pour un arrondissement agricole aussi important que celui de Lille : 17 étables et 200 bêtes. Au bout de six mois, on est arrivé à 26 étables et 336 bêtes. Il y a de quoi occuper un contrôleur et les dirigeants de ce syndicat, MM. Louis Demesmay, président ; Macke, Ghestem, Cordonnier, Fossaert, vice-préaidents, espèrent bien convaincre les éleveurs des excellents résultats obtenus et les décider à s'inscrire au syndicat. Les premiers inscrits n'ont pas reculé, malgré la crise, devant les sacrifices qu'on leur réclamait, car ils ont compris qu'ils se trouveraient amplement payés de retour.

Un exposé de M. Vezin

Le directeur des services agricoles du Nord pose, en principe, que ce ne sont pas les difficultés actuelles qui doivent inciter l'agriculteur à délaisser les progrès techniques. En matière d'élevage, il n'y a que les bons sujets, sélectionnés aisément par le contrôle, qui paient. L'éleveur est amené automatiquement à éliminer ses mauvaises vaches et à conserver les meilleures plus longtemps qu'il ne l'aurait fait eur simple apparence. L'ensemble se traduit par de sérieuses économies. Et un contrôle suivi reste le seul moyen pour l'éleveur de se tirer d'affaire.

Questions diverses

M. Théo Varlet, commissaire aux comptes, donne lecture du rapport financier, qui est approuvé avec félicitations au trésorier. M. Marurel, pour son dévouement au comice.

Les concours de 1934. — M. Guilbaut annonce à l'assemblée que les concours annuels se tiendront à Ronchin. La municipalité vient, en effet, de donner avec son adhésion l'assurance d'une subvention de 2.000 francs. Les concours se tiendront, comme chaque année, un dimanche et le lendemain lundi, pour le concours de chevaux, à une date que la commune de Ronchin fixera elle-même, entre le 15 juin et le 14 juillet. Les membres du Comice visiteront, par la même occasion, la ferme modèle de leur collègue, **M. Anatole Morelle.**

Ecole saisonnière. — Avant de lever la séance, le président se félicite du succès remporté par l'école saisonnière d'agriculture, qui vient de clôturer ses cours de plus en plus appréciés à Wambrechies. Les deux médailles que le comice avait décidé d'attribuer ont été décernées à MM. Paul Ghestem et Christiaens, de Wambrechies.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE DU NORD

Le Conseil départemental d'Hygiène du Nord s'est réuni mercredi, sous la présidence de M. le Dr Combemale, vice-président. Vingt membres étaient présents à la séance.

Le Conseil a examiné les affaires suivantes : Syndicat intercommunal de *Hem, de Leers* et de *Lys-lez-Lannoy* ; Extensions du réseau d'adduction d'eau potable ; Continuation des travaux d'alimentation en eau potable de la commune de *Caullery* (rapporteur, M. P. Genet).

Tannerie à *Wavrin* ; Déversement d'eaux usées dans la rigole du desséchement des marais de la Haute-Deûle (rapporteur, M. E. Rolants).

Agrandissement de la pouponnière de *Linselles* (rapporteur, M. le Dr Legrand).

Fabrique d'engrais azotés synthétiques au hameau de *Frais-Marais* à *Douai* (rapporteur, M. le Dr C. Vallée, au nom d'une Sous-Commission).

Tuerie particulière à *Cattillon* (rapporteur, M. Riez).

En raison des vacances de Pâques, la prochaine réunion du Conseil départemental d'Hygiène est fixée au mercredi 18 avril.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE LOUIS MASSON
Concurrence le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
SON VENTE PARTOUT
Couverture rouge

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

SEPT NOCES D'OR, A ROUBAIX

Comme chaque année, une fête est organisée pour honorer les jubilaires qui vont célébrer leurs noces d'or.

De haut en bas : *Les époux BOURGOIS GRARD et NOPPE.*

Parmi ceux-ci mentionnons : M. et Mme Grard-Meyer, âgés de 72 et 74 ans, mariés à Roubaix le 28 avril 1884.

M. et Mme Bourgois-Losfeld, âgés de 83 et 80 ans, mariés à Roubaix le 26 mars 1883.

M. et Mme Noppe-Haluin, âgés de 75 et 71 ans, mariés à Roncq le 27 juillet 1884.

Ces trois ménages sont pensionnaires de l'Hospice Barbieux.

Chez Valère **Lepers,** 33, r. Hospice, Rx. Deux fois par semaine des **nouveautés de printemps, Robes, Manteaux, Ensembles,** coupés dans des tissus **pure laine et pure soie** **150 fr.**

LE GRAND CONCERT ANNUEL DU CHORAL NADAUD

Rappelons que c'est ce soir à 20 h. qu'aura lieu, à l'Hippodrome, le grand Concert annuel du Choral Nadaud.

Chaque année, les amateurs roubaisiens assistent en foule à cette soirée artistique qui est du reste attendue avec impatience et qu'organise toujours avec un même succès, le Comité de notre grand Orphéon.

Nous avons donné dernièrement le nom des artistes composant le programme que nous communiquons par ailleurs ; aussi, avec de tels artistes, nous sommes convaincus d'assister à un concert de première valeur et qui sera apprécié, comme il convient, par les nombreux admirateurs du Choral Nadaud.

Premiers Partie. — 1. « Nuit d'Eté » chœur de L. Rillé, par le Choral Nadaud, sous la direction du Maître J. Duysburgh.

2. Manon « Je suis encore toute étourdie », de Massenet. — « Les Roses de Saâdi » de Margnerite Canal, par Mlle Jany DELILLE, de l'Opéra Comique.

3. « Sonate » (inédite, 1re audition à Roubaix), de Vivaldi-Dandelot, par M. Jean RECULARD, violoncelliste-soliste des Grands Concerts de Paris.

4. « Le Printemps de la Walkyrie », de Wagner. — Air de Carmen « La Fleur », de Bizet par M. VERDIERE, de l'Opéra-Comique.

5. M. Louis SEIGNER, de l'Odéon, dans son répertoire.

Deuxième partie. — 1. « La Grande Ronte » scène chorale, de F.-A. Gevaert : a) Les Paysans ; b) Les Rouliers ; c) Les Compagnons du Tour de France ; d) Les Esprits du Grand Chemin, par le « Choral Nadaud ».

2. Air de Butterfly « Sur la Mer Calmée », de Puccini, et « La Fille aux cheveux de lin (Marguerite Canal), par Mademoiselle Jany DELILLE.

3. « Le récit du Graal de Lohengrin » de Wagner ; Air de « Paillasse » de Léoncavalla et Air des « Maîtres Chanteurs » de Wagner, par M. VERDIERE.

4. « Malaguena » de Albeniz ; « Pièce en forme de Habanera » de Ravel et « Jota » de Falla, par M. Jean RECULARD.

5. M. L. SEIGNER dans son répertoire.

HALLE FLIPO, LOTERIE NATIONALE

VIOLENCES

Mme Ottele, née Marie De Vos, 48 ans, cabaretière, 133, rue de Blanchemaille, a déposé une plainte au 1er arrondissement de police, contre son locataire, Arsène Gimst, 19 ans, zingueur. Il paraîtrait qu'hier matin, vers 10 h. 30, alors qu'elle se trouvait sur le palier du grenier de son habitation, la plaignante fut poussée par Gimst et elle fit une chute dans l'escalier.

Au cours de l'enquête menée par M. André, commissaire de police, l'inculpé et son épouse, née Jaurès Colin, 19 ans, journalière, ont reconnu les faits.

Les époux Gimst seront poursuivis pour violence.

— Sur plainte des époux Carpentier-Soubrie, demeurant 216 bis, rue de l'Alma, procès-verbal pour violences a été rédigé à la charge de Emile Carpentier, 35 ans, garagiste, domicilié également 216 bis, rue de l'Alma.

MALADIES DE LA PEAU
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon. Rx

CONTRAVENTION

Contravention a été rédigée à la charge de Mme Eggremont, née Julienne Anquez, 39 ans, cabaretière, 52, rue du Chemin-de-Fer, pour avoir tenu des consommateurs dans son débit après l'heure réglementaire et avoir refusé d'ouvrir aux injonctions des agents.

EXTRACTION sans piqûre et sans douleur
au Protoxyde d'Azote par le « NOVOL »
Clinique Dentaire MOUSSALLI
93, rue du Collège, 93 — ROUBAIX

Dernière séance du Concours d'hiver de gymnastique de l'U.F.O.L.E.P.

La deuxième séance du concours d'hiver organisée par l'Amicale Pasteur de Fiers-Breucq, a obtenu un véritable succès, malgré l'abstention de quelques sociétés, et non des moindres. Sous la présidence de M. Dequesne maire et président de l'Amicale Pasteur, et de M. Pollet, délégué départemental de l'Ufolep, les épreuves se déroulèrent normalement sous la direction impeccable de M. Delrancq, monitteur-chef de l'Amicale Pasteur. Tout le Comité technique de l'Ulotep du Nord était présent, avec son président, M. Derly.

A 11 h. 30, tout était terminé et à midi, avant la lecture du palmarès, eut lieu une magnifique réception au cours de laquelle un vin d'honneur fut servi aux gymnastes et aux jurés.

M. Derly prit la parole le premier pour remercier les organisateurs de Fiers d'avoir si bien fait les choses, en particulier MM. Dequesne, Bréau, Defrancq et tous les jurés qui remplirent leur tâche délicate à la satisfaction générale. Il eut un mot aimable pour la Symphonie de l'Amicale Pasteur qui avait tenu à donner la note gaie à la petite fête.

M. Dequesne, à son tour, exprima ses félicitations aux dirigeants de l'Ufolep qui ne ménagent ni leur temps ni leurs peines pour donner de plus en plus d'émulation à nos œuvres sportives et en particulier à la gymnastique, le plus beau, mais aussi le plus pur de tous les sports, trop abandonné par notre jeunesse parce que, justement, on ne devient pas champion en quelques année. Il souhaita que des jours proches nous ramènent la gymnastique au rang qu'elle mérite.

M. Pollet félicita les organisateurs et dit sa joie de se trouver au sein d'une véritable amicale de camarades où règne la bonne entente et le meilleur esprit ; il reproche aux nombreuses sections absentes, cette abstention qui prive leurs gymnastes de la participation aux concours organisés par leur fédération laique, où il est prouvé que sans cotisation de participation, c'est la Fédération qui donne les plus beaux prix. Il lança un vibrant appel pour que toutes les sections soient représentées au concours des pupilles du 13 avril prochain et aux différentes épreuves qui se dérouleront au cours de cette année.

M. Derly proclama alors les résultats. Il annonça en premier lieu que l'Amicale Pasteur s'était classée première au Challenge Sellier, ce qui souleva une salve de bravos. Voici le classement individuel :

1re Catégorie. — 1er Vnystecke (C.R.T.) 130,50 ; 2e Vercambre Henri (C.R.T.) 113,25 ; 3e Corbet (A.P.F.) 112,05 ; 4e Boutemy (A.P.F.) 112 points.

2e Catégorie. — 1. Corbisier Roger (A.P.F.) 121 points ; 2e Questin Roger (G.d'H.) 119,45 ; 3e Vandendrische G. (A.T.) 118,70 ; 4e Marescaux Louis (A.R.N.) 116,45 ; 5e Dozier Oscar (A.T.) 116,25 ; 6e Vandermesch A. 115,20, 7e Vancauwenberghe 114,90 et 8. Ravaux Amand 114,25, de l'A.P.F.B. ; 9. Dujardin Albert (Cx-R.) 113,00 ; 10. Marescaux Robert et 11. Vandebon Gérard (Rue Neuve) ; 12. Duquesne Arthur (G. d'H.) ; 13. Haecke Marcel (Cx-R.) 14. Maes André (A. Toufflers) ; 15. Gissels Marcel (A. Capreau) ; 16. Verhaege Albert (Neuvilloise) ; 17. Rivière Jules et 18. Terrien Basile (A. Rx) ; 19. Parsy Jules (Toufflers) ; 20. Divavelf Achille (A.P.F.B.) ; 21. Leyssens Charles (G. d'H.) ; 22. Lefebvre Jules (Rue Neuve) ; 23. Datriez Alfred (A. Capreau) ; 24. Decroix Urbain et 25. Macoq Albert (Roubaix) ; 26. Boesit Lucien (G. d'H.).

Classement des gymnastes n'ayant fait qu'un concours. — 1. Losfeld Emile (J.C.R.T.) 57 points ; 2. Delahre eGorges (Neuvilloise) 56,1 ; 3. Fruleux Emile (A.P. Fiers) 55,5 ; 4. Maes Joseph (A. 5 Voies) et Martens (Rx) 55,25 ; 6. Procureur Jean (Mouvaux) ; 7. Praet Frédéric (Roubaix ; 8. 9 et 10. Marquette Walter, Cappelier Victor et Verhaimne Gérard (J.C.R.T.)

LA BONNE COMBINAISON ! ! !
En acquérant une Part Coopérative de 50 Frs de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL, on devient son propre brasseur. Tous les bénéfices réalisés par cette Société modèle sont partagés suivant la consommation de chacun.

FÊTES DU CINQUANTENAIRE DE LA NATIONALISATION DU CONSERVATOIRE NATIONAL

Voici le programme de l'exercice public d'élèves qui sera donné au Conservatoire de Musique, le samedi 24 mars, à 18 heures, en la salle Pierre-Destombes : 1. « Fantaisie » (F. Thomé), Cyriaque Verplancken, classe de cornet à piston (cours supérieur) professeur M. Leclercq ; 2. « Sonate » (Duport), Othon Pelez, classe de violoncelle (cours sup.), professeur, M. Monsuez ; 3. « Menuet d'Orphée » (Gluck), Désiré Doisne, classe de flûte (cours moyen), professeur, M. Dusausoy ; 4. « Airs Russes » (Wieniawski), André Rollin, classe de violon (cours sup.), professeur M. Lecomte ; 5. « Cantecor » (Busser), Robert Bourlet, classe de cor (cours sup.), professeur, M. Marquette ; 6. « Mireille » « Trahir Vincent » (Gounod), Jeanna Vandevyvère, classe de chant, professeur, M. Marcelin ; 7. « Sonate » (Debussy), violon, Albert Lerouge, et piano, Gérard Carlier, (cours de musique de chambre), professeur, M. F. Bousquet ; 8. « Premier Mouvement de la cinquième Symphonie » (Widor), Marguerite Bayart de la classe d'orgue, professeur, M. Seutin.

Au piano d'accompagnement, Mlles Marguerite Lecomte et Marie Dewyndt, accompagnatrices du Conservatoire.

« Le Marchand de Sable qui Passe », conte lyrique en un acte et en vers, de G. Jean Aubry (musique de scène d'Albert-Roussel). — Distribution : Le marchand de sable : M. Jacques Bonnehon, professeur du cours de diction et d'art dramatique ; Elle : Mlle Simone Lefebvre, 1er prix de diction à l'unanimité (1932) ; Lui : M. Georges Prouvost, 1er prix de diction (1933).

L'orchestre dirigé par M. Francis Bousquet, directeur du Conservatoire, grand prix de Rome.

Les portes seront ouvertes au public, gratuitement, à partir de 17 h. 30. Il est rappelé que le concert de gala sera donné le dimanche 25 mars, à 14 h. 45. Le banquet aura lieu le même jour, à 12 h., au Cercle de l'Industrie, on peut encore s'inscrire au Conservatoire jusqu'au 22 mars inclus.

LA LOTERIE NATIONALE
La **BANQUE M. ROY** assure les souscriptions, en 9me et 10me tranches, en DIXIÈMES de billets ou carnets de 10/10e et de 100/10e (chaque 10e prélevé d'un carnet entier portant un numéro différent). Fr. gestion 1 fr. par 10e. — Souscr. par C.C.-Post. Lille : 18.603, ou au **siège : 23, rue Saint-Jacques, DOUAI**

UNE COLLISION ENTRE AUTO ET VOITURE HIPPOMOBILE

Une voiture hippomobile, traînée par deux chevaux, et conduite par M. Raymond Sergent, 36 ans, livreur, demeurant 304, rue des Orions, à Tourcoing, passait rue de Lannoy, hier, vers 18 h. L'attelage se trouvait à proximité de la rue Jules-Guesde, lorsqu'il fut tamponné par une voiture automobile belge, immatriculée sous le numéro 226.04 B., qui était pilotée par une femme, qui continua sa route sans se préoccuper de l'accident. Des dégâts matériels assez importants ont été occasionnés à la voiture hippomobile.

M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement a été saisi d'une plainte et a ouvert une enquête pour identifier l'auteur de cet accrochage.

BOITE AUX LETTRES DE NOS LECTEURS ::

ALLO... ALLO... !

Un lecteur nous écrit pour nous signaler une anomalie du téléphone :

Le soir ou la nuit, vous avez besoin urgent de la Police (vol, attaque, crime, accident, etc....). Vous bondissez sur l'annuaire OFFICIEL des abonnés au téléphone, Département du Nord, juillet 1933.

Enervé, vous cherchez : Police, Poste de Police : rien ? Commissaire, Commissariat : introuvable ? Sûreté : n'existe pas, tout au moins sur l'annuaire ? Services municipaux : vous ne trouvez que le service d'hygiène.

A bout des ressources, vous vous reportez cependant à Hôtel de Ville : inconnu ?

Mairie : est portée sous le 305.24 ; mais en toute logique, les services de la Mairie ne sont ouverts que jusque 18 heures.

Alors, que doit-on faire ?

Ne serait-il pas possible de faire paraître en BONNE PLACE, et de plus, à leurs places respectives sous plusieurs rubriques connues les numéros des services que tous peuvent avoir besoin d'urgence une nuit ?

La réclamation de notre correspondant nous paraît bien justifiée, car à l'annuaire on ne trouve nulle trace du numéro à appeler en cas de besoin de police. Le soir c'est le numéro de la mairie qu'il faut demander pour obtenir la permanence... mais encore faut-il le savoir et il est certain qu'un renseignement de ce genre ne doit pas être une devinette !

UN IMPORTANT MOUVEMENT DANS LES COMMISSARIATS DE POLICE

Par décret présidentiel en date du 17 mars 1934 et paru à l' « Officiel » de mercredi 21 du même mois, nous relevons le mouvement suivant :

1. M. Denis Desmetre, commissaire central hors classe, 1er échelon à Roubaix, auquel l'honorariat est confié, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 16 avril 1934.

2. M. Robert Mulot, commissaire de police hors classe, 2e échelon, est nommé commissaire central hors classe 1er échelon, à Roubaix, en remplacement de M. Denis Desmettre.

3. M. Auguste Emile Malot, commissaire de police hors classe, 2e échelon, à Roubaix, est nommé commissaire central hors classe, 1er échelon à Belfort, à compter du 5 avrie 1934, en remplacement de M. Georges Ponnavoy, nommé commissaire divisionnaire à la 15e brigade à Nancy.

4. M. Lucien Jean, commissaire de police de classe exceptionnelle à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise) est nommé commissaire de police hors classe 3e échelon, à Roubaix, en remplacement de M. Malot.

M. DENIS DESMETTRE COMMISSAIRE CENTRAL HONORAIRE

M. Denis Desmettre est né à Tourcoing le 20 février 1876 ; il entra dans la police municipale de cette ville le 1er juillet 1899. Successivement agent de police, agent de sûreté, secrétaire de police, greffier du ministère public au Tribunal de simple police, traducteur et interprète franco-belge, il est titulaire du brevet de capacité en langue néerlandaise.

Nommé commissaire de police à Roye (Somme) le 21 janvier 1906, il a été envoyé dans cette région pour la campagne betteravière et aucrière des quatre aucreries de la ville, occupant environ mille ouvriers belges et la création de la ligne du chemin de fer en remblai Chaulnes-Roye-Montdidier, occupant près de 500 terrassiers.

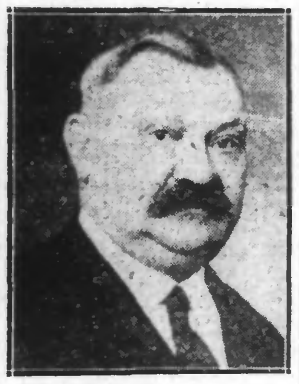

M. Denis DESMETTRE

Il occupa ensuite le poste de commissaire de police à Bar-sur-Seine, le 8 février 1906, par suite de la suppression du poste de Roye (ville de moins de 5.000 habitants).

Après quoi, il fut nommé dans le Nord sur sa demande et envoyé le 8 juillet 1909 à Estaires et La Gorgue, région textile en grève, en raison de ses connaissances techniques dans cette branche d'industrie (1 an de cours à l'Ecole professionnelle de Roubaix), instigateur du premier contrat collectif signé ent